

▲ La garderie périscolaire s'installe au Centre de Loisirs



Nouveauté depuis la rentrée du 7 janvier : les enfants en garderie périscolaire sont accueillis au centre de loisirs. Ils évoluent désormais dans une salle entièrement pensée et conçue à leur intention : surface de jeu plus spacieuse, lumineuse, avec des espaces dédiés à la télé, le repos et la lecture. Un confort apprécié tant par les enfants que par le personnel.

La garderie périscolaire fonctionne en périodes scolaires, les lundis, mardis, jeudis, et vendredis de 7 h 30 à 8 h 35 pour les élèves de toutes les classes, et les lundis, mardis, jeudis, et vendredis de 16 h 45 à 18 h 30 pour les élèves de CP et CE1 (les élèves de CE2, CM1 et CM2 vont en étude).

▲ Deux agents municipaux à l'honneur

Lors de ses derniers vœux au personnel municipal, M. le Maire Patrick Savoy a félicité deux agents municipaux.

Julia Eloy a été remerciée pour sa carrière en tant qu'assistante spécialisée des écoles maternelles de novembre 1991 à novembre 2007. Elle a dit au revoir aux enfants de l'école maternelle Léocadie Czyz pour profiter de sa retraite.

Evelyne Baudot recevait ensuite une médaille d'argent pour vingt années au service des collectivités locales en temps non complet de 1981 à 2007 ; une carrière passée au sein des écoles maternelles de Givry, d'abord au Bourg puis à Poncey, où elle œuvre encore actuellement pour aider les plus petits dans leurs gestes quotidiens.

▲ Elections municipales des 9 et 16 mars 2008

A Givry, commune de plus de 3 500 habitants, le mode de scrutin, déjà applicable lors des élections municipales en 2001, est le scrutin de liste. On vote pour une liste complète sans possibilité de modification.

- **Tout bulletin modifié en quoi que ce soit est déclaré nul.**
- **De même le panachage est interdit.**

Par ailleurs, le décret n° 2007-1670 du 26 novembre 2007 stipule que les électeurs des communes de 3 500 habitants et plus doivent présenter obligatoirement un titre d'identité avec photographie en même temps que leur carte électorale.

Titres d'identité recevables :

- Carte nationale d'identité
- Passeport

Ces deux premiers titres peuvent être présentés en cours de validité ou périmés.

En revanche, tous les documents ci-dessous doivent être en cours de validité.

- Carte du combattant de couleur chamois ou tricolore
- Carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie
- Carte d'identité de fonctionnaire avec photographie délivrée par le directeur du personnel d'une administration centrale, par les préfets ou les maires au nom d'une administration de l'Etat
- Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie délivrée par les autorités militaires
- Permis de conduire
- Permis de chasser avec photographie

Révision des listes électorales

Nombre d'inscrits au 28 février 2007 : 2 964

Nombre d'inscrits au 10 janvier 2008 : 3007

Nombre de radiés : 104 - Nouveaux inscrits : 147

▲ Une petite boîte qui peut vous sauver la vie !

Une initiative du Lions Club Chalon Doyen

Le principe : une petite boîte en plastique contient un questionnaire médical rempli par le médecin traitant.

On la range dans le réfrigérateur. En cas d'intervention des secours, un autocollant apposé derrière la porte d'entrée indique que toutes les informations médicales sont disponi-

bles dans cette boîte facile à trouver. Destinées essentiellement aux personnes âgées isolées, une centaine de boîtes sont disponibles en Mairie de Givry.

Pour en savoir plus vous pouvez contacter le CCAS au 03 85 94 16 02.

Avis de mise à enquête publique

L'arrêté préfectoral n°07-04667 en date du 13 décembre 2007, prescrit l'ouverture d'une enquête publique relative à l'autorisation d'exploiter un centre de transit, de tri, de regroupement, de pré-traitement et de traitement des déchets industriels et ménagers dangereux à GIVRY. Demande présentée par la S.A.S. PRAXYVAL.

Selon les dispositions de l'arrêté de M^{me} la Préfète, cette autorisation sera soumise à enquête publique **du lundi 14 janvier 2008 au vendredi 15 février 2008 inclus.**

Messieurs Robert BOYER et Pierre FAVRE, dûment agréés, assumeront les fonctions de commissaire enquêteur et commissaire-suppléant.

Pendant ce délai :

- un dossier technique et administratif sera déposé à la mairie de GIVRY, afin que chacun puisse le consulter (aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie) et reporter ses observations éventuelles sur le registre d'enquête ou les adresser par lettre recommandée au(x) commissaire(s) enquêteur(s) en mairie de GIVRY.
- Une permanence sera assurée par le(s) commissaire(s) enquêteur(s) à la mairie de GIVRY afin de répondre aux demandes d'informations présentées par le public, les jours et heures suivants :

En février :

- Jeudi 7 février 2008 de 15 h à 18 h,
- Vendredi 15 février 2008 de 9 h à 12 h.

Les chiffres-clés de l'urbanisme en 2007

Demandes d'occupation des sols en 2007 :

- 65 déclarations préalables
- 13 permis de construire (maisons individuelles) autorisés
- 1 permis de construire (maison individuelle) refusé
- 25 permis de construire (vérandas > 20 m², extensions, aménagements combles, garages...) autorisés
- 1 permis de lotir autorisé (permis d'aménager)
- 1 permis de lotir refusé (permis d'aménager)
- 1 permis de lotir sans suite (permis d'aménager)
- 3 permis de lotir modificatif (permis d'aménager modificatif) délivrés
- 2 permis de démolir délivrés
- 34 certificats d'urbanisme délivrés
- 89 renseignements d'urbanisme délivrés
- 2 demandes d'enseignes
- 34 déclarations d'intention d'aliéner (ventes maisons situées dans le périmètre du droit de préemption urbain).

Soixante-douze associations s'affichent à Givry

2008 ASSOCIATIONS GIVROTINES

72 associations participent à l'attractivité et à l'animation de notre bourg.

Leur répertoire est continuellement tenu à jour et imprimé à la demande. Vous avez ainsi l'assurance de détenir un document renseigné des toutes dernières informations.

Les activités de chacune des 72 associations y figurent, avec adresses mail et Internet le cas échéant. Une présentation revue pour plus de clarté et d'agrément.

Disponible en Mairie ou à télécharger sur le site de la ville www.givry-bourgogne.fr, rubrique associations.

Tournoi du Tennis Club Givry

Le Tennis Club Givry organise un tournoi interne sur les courts de tennis, rue de Sauges, le 20 avril 2008. Le tournoi sera aussi l'occasion de se rencontrer et de partager un apéritif.

Un document affiché au club permettra de s'inscrire au barbecue (participation financière demandée).

Le grand tournoi Jeunes se déroulera du 28 mai au 11 juin, rue de Sauges.

Renseignements : 03 85 44 42 17.

Bibliothèque - Infos

Nos dernières acquisitions :

Romans :

- A l'abri de rien, *Olivier Adam* ;
- Chicago, *Alaa El Aswany* ;
- Le jour où la mort nous sépare, *Harlan Coben* ;
- La trace, *Richard Collasse* ;
- Next, *Michael Crichton* ;
- Couronnes, boucliers, armures, *Louise Desbrusses* ;
- Le nouvel amour, *Philippe Forest* ;
- L'Echappée, *Valentine Goby* ;
- Un enfant de l'amour, *Doris Lessing*.

Documentaires :

- Consommateur, si tu savais... *Alain Bazot* ;
- Le baiser d'Isabelle : l'aventure de la première greffe du visage, *Noëlle Châtelet* ;
- Elisabeth II : la dernière reine, *Marc Roche* ;
- Anticancer : prévenir et lutter grâce à nos défenses naturelles, *David Servan-Schreiber* ;
- La guerre cachée : Al-Qaïda et les origines du terrorisme islamiste, *Lawrence Wright*.

Documentaires - Fonds local :

- Comprendre et restaurer sa maison en Bourgogne et ailleurs, *Chantal Duléry* ;
- Le château de Dijon : de la forteresse royale au château des gendarmes, *Estelle Jeangrand* ;
- Sur les pas de Colette, *Macha Méril* ;
- Bibracte : archéologie d'une ville gauloise, *Anne-Marie Romero*.

BLOC - NOTES

Salle des Fêtes :

- **Samedi 10 février** : Loto de la Société de chasse « La Diane ».
- **Jeudi 8 mars** : Assemblée générale de la Caisse locale du Crédit Agricole de Givry.

Salle ancienne DDE

2, rue Georges Clémenceau :

- **Permanences Assistante Sociale (sur rendez-vous)** : Tous les jeudis matins de 9 h 15 à 11 h 15 (sauf le 1^{er} jeudi de chaque mois de 14 h à 15 h 30). Le 1^{er} et 3^e mardi du mois de 9 h à 10 h.
- **Centre PACT** : Jeudi 6 mars de 9 h 30 à 11 h.

Salle ancienne Gare :

- **Samedi 9 février matin** : Assemblée générale des Prisonniers de guerre C.A.T.M.
- **lundi 25 février de 15 h à 17 h** : Permanence de la Mission Locale.

Avis de la Mairie

Déclaration location de chambres d'hôtes

Il est rappelé qu'en application de l'article L.324-4 du code du tourisme et du décret n° 2007-1173 du 3 août 2007 concernant les dispositions législatives du code du tourisme relatives aux chambres d'hôtes, **tout loueur de chambres d'hôtes sur la commune est tenu d'effectuer en mairie une « déclaration de location de chambres d'hôtes » dans les plus brefs délais.**

En cas de non déclaration, le loueur sera passible de sanctions administratives (contravention de 5^e classe).

Renseignements : Christine BON au secrétariat de la mairie - 03 85 94 16 31.

Occupation du champ de tir :

Le champ de tir peut être occupé tous les mardis et jeudis de 7 h au lendemain 2 h, et le vendredi matin de 7 h à 12 h, sauf jours fériés.

Ramassage ferraille :

Jeudi 21 février - Jeudi 20 mars.

COLLECTE DES DECHETS

Emballages recyclables - Bacs jaunes : Vendredis 22 février et 7 mars.

Papiers et textiles : Jeudis 13 mars et 10 avril.

Des calendriers de collecte des déchets sont disponibles en mairie.

Pour tout renseignement concernant la collecte des déchets, vous pouvez contacter le Grand Chalons - service Environnement et gestion des déchets au 03 85 43 37 65.